



## Input Conférence de presse - Matthias Samuel Jauslin

La biodiversité n'a rien à voir avec la gauche ou la droite, l'urbain ou le rural, la richesse ou la pauvreté. Elle est simplement de notre source de vie.

C'est tous ensemble que nous devons inverser la tendance. Détourner le regard et faire comme si le problème n'existait pas coûte plus cher que d'agir maintenant, et met notre existence en danger.

Lors des discussions sur l'Initiative biodiversité, je me suis battu en tant que porte-parole de la commission au Conseil national en faveur d'un contre-projet. Mais après de longues délibérations et de nombreux compromis, une courte majorité du Conseil des États l'a rejeté.

En l'absence de contre-projet, seul un « oui » à l'Initiative biodiversité entre désormais en ligne de compte. Le Centre Femmes Suisse est parvenu à la même conclusion.

Deux décisions récentes m'ont conforté dans mon engagement pour le « oui » :

- Le Conseil fédéral a supprimé 276 millions de francs du crédit d'engagement « nature et paysage » pour les trois prochaines années
- En outre, le Parlement vient de renoncer aux 3,5% de surfaces de promotion de la biodiversité promis depuis longtemps dans les zones de grandes cultures.

Nous faisons beaucoup trop peu pour la préservation de notre source de vie. Pour inverser la tendance, l'Initiative biodiversité est nécessaire.

La qualité prime sur la quantité. Faire planer la menace que de grandes parties du territoire suisse seraient mises sous protection en cas d'acceptation de l'Initiative biodiversité, c'est faire de la propagande mensongère. En outre, la grande majorité des zones protégées connaissent, aujourd'hui déjà, diverses formes d'exploitation - et cela restera ainsi

Il est nécessaire d'agir. C'est incontestable et c'est ce que disent le Conseil fédéral, les cantons, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, et c'est aussi ce qu'a dit à deux reprises la majorité du Conseil national. La crise de la biodiversité est une réalité.

Les milieux économiques et scientifiques considèrent que d'importantes prestations de la biodiversité sont menacées :

- Le réassureur Swiss Re écrit dans son indice de biodiversité : « La Suisse devrait investir davantage dans la nature (p. ex. amélioration des habitats naturels dans les zones déjà protégées (...)) » et met en garde contre le risque croissant de glissements de terrain en raison de la fonte du permafrost dans les Alpes ou de la pollution croissante des nappes phréatiques dans les zones agricoles.
- Le World Economic Forum WEF estime que les risques liés à la perte de biodiversité sont très élevés pour l'économie mondiale et pour notre prospérité.
- La société de conseil PwC compte également le recul de la diversité biologique parmi les principales menaces pour pour l'économie mondiale.

Dans la perspective des discussions menées au niveau fédéral sur les questions d'économies, les cantons font remarquer qu'une réduction de l'aide fédérale aurait des effets négatifs non seulement sur la diversité biologique, mais aussi sur l'économie régionale en tant que bénéficiaire de ces financements.



Si nous continuons à renoncer aux mesures de protection et de promotion nécessaires, de nouvelles interventions politiques seront inévitables. Les coûts de l'inaction ne cessent d'augmenter : en 2050, ils atteindront déjà 14 à 16 milliards de francs par an en Suisse, selon les estimations du Conseil fédéral. Cela représente 2 à 2,5% du produit intérieur brut.

L'insuffisance des mesures actuelles en faveur de la biodiversité nous coûteront donc bien plus cher que la mise en œuvre de l'Initiative biodiversité et des instruments qu'elle prévoit.

### **Il faut d'urgence :**

- Premièrement : reconnaître l'importance de la biodiversité en l'inscrivant dans la Constitution
- Deuxièmement : davantage de mise en réseau des surfaces et des moyens qui vont avec
- Troisièmement : la poursuite minutieuse de la pesée des intérêts, qui a fait ses preuves ; les habitats naturels de grande valeur écologique doivent être préservés et respectés.

On y parvient grâce à des mesures qui permettent en même temps la préservation des habitats et des espèces menacées et une exploitation agricole et un tourisme doux. Protection et utilisation vont de pair.

Après l'acceptation de l'Initiative biodiversité, il reviendra au Conseil fédéral et au Parlement de la mettre en œuvre. Le contre-projet a déjà effectué un travail préparatoire précieux.

En votant oui le 22 septembre, nous permettons la mise en œuvre de mesures pragmatiques et urgentes pour protéger la biodiversité - sans pour autant affaiblir ou mettre en danger notre approvisionnement énergétique. Notre sécurité alimentaire devrait même augmenter si nous prenons soin de notre diversité biologique et de nos terres au lieu de les presser comme des citrons.